

## Intégrer l'agriculture urbaine aux programmes immobiliers et d'aménagement

### Objectif

Être capable de définir le modèle économique d'un site agro-urbain.

### Prérequis et publics visés

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

### Programme

L'agriculture urbaine est devenue un élément structurant des programmes immobiliers et d'aménagement urbain.

Cette formation vise à maîtriser la boîte à outils technique, économique et contractuelle, illustrée de retours d'expériences en situation urbaine et péri-urbaine.

Grâce à cette formation, vous serez à même de mettre en place le modèle économique le plus adapté pour votre projet.

#### 1. Comprendre les principaux concepts, cadres et acteurs de l'agriculture urbaine

- a. Les différentes formes d'agriculture urbaine
- b. Complémentarités entre agriculture urbaine, périurbaine et rurale
- c. Cadre réglementaire
- d. Enjeux sanitaires (pollution des sols et de l'air)

Illustration : état des lieux en ile de France

#### 2. Diagnostiquer le potentiel agricole-urbain d'une situation

- a. Les axes d'analyse des opportunités : technique, social, environnemental
- b. Identifier et prévenir les difficultés de mise en œuvre et d'exploitation
- c. L'expression du potentiel : qualifier et quantifier les retombées positives possibles

Illustration : projet agro-urbain à Bordeaux, projet en toiture sur bâtiment existant

### 3. Réaliser une faisabilité technico-économique sommaire d'un projet

- a. Construire et alimenter un cadre d'analyse économique en investissement et fonctionnement, pour le propriétaire et l'exploitant
- b. Estimer les recettes et les dépenses, pour le propriétaire et l'exploitant

Illustration : toiture de halle de fret

### 4. Rencontre avec un exploitant

*(avec l'intervention exceptionnelle de Nicolas Bel, de TOPAGER, jardinier des toits et expert reconnu de l'agriculture urbaine)*

### 5. Contractualiser l'intervention d'un installateur et d'un exploitant

- a. Les différents types de contrats
- b. Clauses générales et particulières

Illustration : mise en place d'un installateur-exploitant global sur un Écoquartier

### 6. Qualifier et dimensionner les mesures d'accompagnement pour maximiser l'impact des projets

- a. Installation
- b. Communication
- c. Première année
- d. Pérennisation

Illustrations : 2 projets Parisculteurs

### 7. Identifier les leviers favorisant le développement de l'agriculture urbaine à l'échelle d'une ville

*(avec l'intervention exceptionnelle de Jacques-Olivier BLED, Chef de projet méthodes et prospective en agriculture urbaine et végétalisation du bâti à la Mairie de Paris)*

- a. Diagnostic
- b. Positionnement et ambition de la collectivité
- c. Mobilisation des acteurs : propriétaires, gestionnaires, futurs exploitants
- d. Communication autour du projet
- e. Animation de l'écosystème
- f. Évaluation et amélioration

Illustration : la démarche Parisculteurs

## Formations complémentaires :

- Aménager en bas carbone : sobriété, décarbonation et adaptation
- Ilot de fraîcheur, îlots de chaleur, renaturation, désimperméabilisation, comment maintenir la ville agréable face au réchauffement climatique ?
- Intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement

Cette formation vous offre l'accès au pack "Bas carbone"

## Moyens & supports pédagogiques

- ▶ La formation sera adaptée en fonction des connaissances des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil.
- ▶ La convocation est envoyée avant la formation par mail.
- ▶ La pédagogie et la documentation pédagogique seront adaptées en fonction des connaissances et des attentes formulées par les stagiaires.
- ▶ La documentation pédagogique est envoyée avant la formation par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- ▶ Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- ▶ Si la formation est en distanciel, le formateur valide la présence du stagiaire sur la plateforme numérique.
- ▶ La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- ▶ Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés tels que des exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.

- Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.

## Modalités d'évaluation & suivi

- Une évaluation des compétences, sous forme de quiz sera soumis aux stagiaires, afin d'évaluer leur atteinte des objectifs de la formation
- Un questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation sera à compléter par les stagiaires en ligne.
- Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- Une attestation de fin de formation sera envoyée aux stagiaires dans les jours suivant la formation.

La formation Intégrer l'agriculture urbaine aux programmes immobiliers et d'aménagement a recueilli en 2022 un taux d'assiduité de 94.5% et une note de satisfaction des participants de 88%

## Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices

## Modalités & délais d'accès

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (Téléphone : 01 83 64 04 59 / Mail : [isabelle.bianchi@cadredeville.com](mailto:isabelle.bianchi@cadredeville.com)) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

## Accessibilités :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – [nathalie.auburtin@cadredeville.com](mailto:nathalie.auburtin@cadredeville.com) – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

**Règlement intérieur & CGV**, consultables sur le site [cadredeville.com](http://cadredeville.com).

## Contacts

**Isabelle BIANCHI** – Responsable Formations

[isabelle.bianchi@cadredeville.com](mailto:isabelle.bianchi@cadredeville.com)

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

**Ruth DIKINDA** – Assistante Formations

[formations@cadredeville.com](mailto:formations@cadredeville.com)

01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

**Nathalie AUBURTIN** – Directrice du développement

[Nathalie.auburtin@cadredeville.com](mailto:Nathalie.auburtin@cadredeville.com)

01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30

*N.B. : [b]Compétences est la marque du service de formation Cadre de Ville.*